



APPEL de CAEN

POUR UNE JUSTICE DE QUALITE

Après huit semaines consécutives d'une grève sans précédent des avocats, nous, professionnels de la justice du ressort de la cour d'appel de Caen, personnels des greffes, magistrats, personnels des services d'insertion et de probation et de la protection judiciaire de la jeunesse, avocats, refusant la stratégie politicienne utilisant l'espoir de notre division pour nier la réalité et la profondeur de la crise que connaît le service public de la justice dans tous ses composants,

nous unissons pour dire tous ensemble que :

notre justice est à bout de souffle, accablée par

- l'absence de concertation,
- l'insuffisance criante des moyens qui, là où ils sont augmentés, ne génèrent pas d'amélioration, mais une détérioration constatée,
- le leurre des prétendues simplifications par des réformes incessantes, bâclées, mal rédigées, non anticipées, complexifiant au contraire les fonctionnements,
- les vacances de poste souvent massives et l'instrumentalisation du dévouement au service public devenus les outils de gestion de la pénurie généralisée,

notre justice est à bout de souffle, minée par

- la pression de la productivité,
- la parcellisation des services et des fonctions,
- le silence imposé au nom d'un devoir de réserve aux frontières extensibles,
- le caractère moyenâgeux de la subordination régnant dans l'organisation des greffes,
- l'organisation hiérarchique de l'administration pénitentiaire digne de la fin du XIX^{ème} siècle,
- l'apparition d'une culture de soumission et de résignation.

Dans ce contexte, nous sommes confrontés à une perte générale du sens de nos fonctions, de nos missions et finalement de la justice à laquelle nous participons au service des justiciables,

Nous tenons à exprimer notre immense préoccupation face à la justice de demain qui se dessine, une justice dépersonnalisée, confiée aux algorithmes, sans proximité, dans l'obsession statistique, et de moins en moins accessible aux plus démunis.

Nous tenons à tout mettre en oeuvre localement et concrètement pour exercer notre devoir de vigilance face à une justice en péril,

Dans cette perspective, nous décidons la création d'un observatoire régional de la qualité de la justice composé de 20 membres provenant des professions judiciaires, comprenant :

- 10 représentants des organisations syndicales de chacune de nos professions,
- 10 professionnels de la justice, non syndiqués, représentants chacun des métiers du service public de la justice,

Sa mission sera notamment de mesurer la qualité de la justice rendue localement, de pointer les défaillances majeures du système, d'esquisser des solutions, de faire pression sur les décideurs et de proposer aux acteurs des outils de vigilance dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

A Caen le 12 mars 2020

Appel interprofessionnel soutenu par les syndicats :

- de magistrats : SM, USM
- de conseillers d'insertion et de probation: CGT insertion probation
- d'éducateurs : SNPES PJJ FSU
- d'avocats : SAF, UJA
- de personnels des greffes : UNSA services judiciaire, FO Syndicat des greffiers de France ; CGT Chancellerie et services judiciaires